

## **Agressions sexuelles**

Le crime d'agression sexuelle est l'un des crimes les moins rapportés à la police et pour lequel nous avons donc qu'une petite partie de l'ensemble du problème. En fait, on estime à 90% le nombre de crimes non signalé (Stat Can 1999). L'Enquête de victimisation constitue une façon d'évaluer la criminalité non signalée à la police en interrogeant directement la population sur leur victimisation. Celle menée en 1999 au Canada a estimé à près de 20% la proportion des agressions sexuelles parmi les crimes de violence<sup>1</sup>, contre 10% pour les statistiques officielles (Besserer et Trainor 2000). Bien que ce chiffre puisse sembler peu élevé, le taux de signalisation à la police de l'agression sexuelle a augmenté au cours des dernières années, notamment en raison de campagne de sensibilisation et de changements législatifs importants qui ont marqué l'année 1983 (Stat Can 1999). Des détails à ce sujet sont fournis dans la section « crimes étudiés » du présent site. Nous verrons maintenant analyser comment ce crime a agit pour la région de la Capitale-Nationale en 1999.

### **La structure de l'agression sexuelle**

Les données obtenues par le biais du Programme révisé de la déclaration uniforme de la criminalité (DUC II) nous permettent de mieux saisir la structure des agressions sexuelles sur le territoire administratif de la région 03. Les informations recueillies sur la majorité des agressions sexuelles déclarées aux policiers nous permettra de dessiner un portrait général de ce type de criminalité dans notre région pour l'année 1999. Les variables étudiées incluent l'âge et le sexe des victimes et des suspects, la gravité des blessures, la relation victime/suspect et le genre de lieu pour lequel ces crimes ont été commis. Il est à noter que certaines variables ont été recodées afin de faciliter les analyses et leur lecture.

### **L'âge et le sexe des suspects et des victimes**

Il est logique de s'attendre à ce que plus de femmes que d'hommes soient victimes d'agression sexuelle. En fait, les femmes représentaient 82% des victimes d'agression sexuelle au Canada selon les chiffres officiels (Stat Can 1999). Ce taux est en

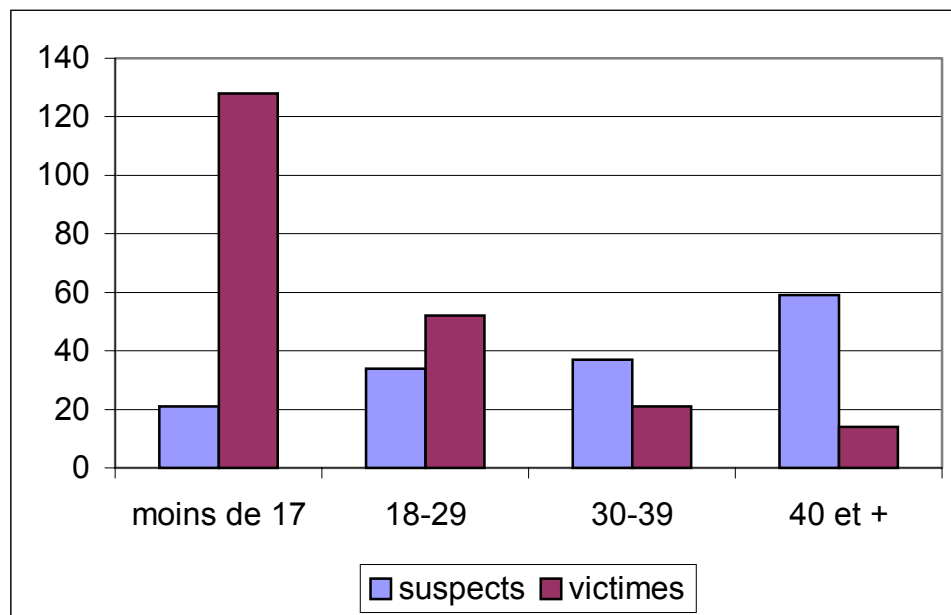
---

<sup>1</sup> les crimes de violence incluent l'homicide, l'agression sexuelle et les voies de faits.

fait semblable à celui enregistré par l'enquête de victimisation de 1999 au Canada (Besserer et Trainor 2000). Les 18% de victimes de sexe masculin s'expliquent en grande partie par les victimes de moins de 18 ans. Les données disponibles pour la région 03 indiquent une proportion de 89% de victimes de sexe féminin, soit un peu plus que les statistiques nationales. Pour ce qui est des accusés, la situation inverse se présente alors la majorité sont des hommes. La région comptait en 1999 99% des accusés de sexe masculin, allant de pair avec les chiffres nationaux pour l'année 1997. La Capitale-Nationale compte donc une majorité d'hommes comme accusés et une majorité de femmes comme victimes.

Les données statistiques nationales recueillies au cours des dernières années s'entendent pour dire que les agresseurs sexuels sont, en moyenne, plus vieux que les autres catégories de criminels, Stat Can (1999) estimant l'âge médian des agresseurs à 32 ans pour l'année 1997. Les agresseurs comptabilisés pour la Capitale-Nationale en 1999 avaient quant à eux un âge médian de 35 ans. L'âge des accusés est présenté avec celui des victimes dans le graphique 1.

**Graphique 1** :Age des accusés et des victimes pour l'année 1999-région 03



Le graphique montre que les victimes sont plus jeunes que les accusés avec un âge médian de 15 ans. Soixante pour cent des victimes ont moins de 18 ans, soit la même

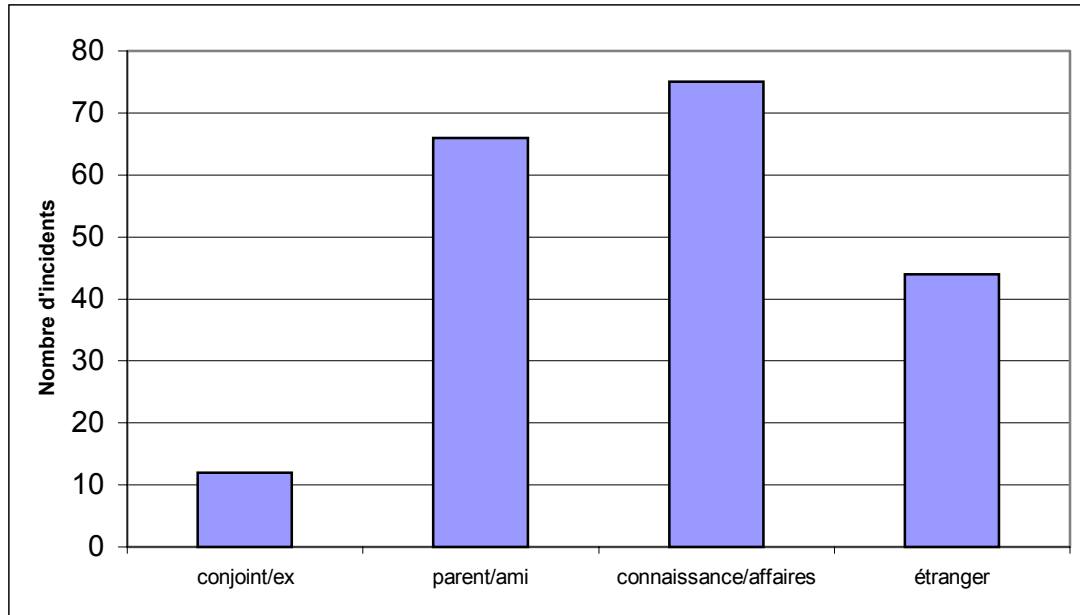
proportion trouvée au niveau national par Stat Can en 1997. Un phénomène intéressant se dégage du graphique 1, soit la relation croissante et inverse que montrent les âges respectifs des accusés et des victimes. Pour ce qui est des accusés, plus l'âge augmente, plus nous retrouvons de suspects. Les victimes montrent quant à eux une relation inverse soit que plus l'âge augmente, moins nous comptons de victimes. Autre fait intéressant à considérer, les 21 jeunes suspects de moins de 18 ans ont tous choisis une victime qui était mineure. Un test du khi carré effectué avec ces catégories d'âge s'est avéré significatif ( $p < 0,05$ ), donc que les agresseurs ont tendance à choisir des victimes selon leur âge mais le tableau croisé obtenu ne respectant pas certaines conditions d'application, les résultats ne peuvent être inférés avec confiance. Bref, de jeunes victimes et des agresseurs deux fois plus âgés caractérisent le crime d'agression sexuelle pour la région, allant dans le sens des données nationales.

### **La relation victime/suspect**

Comme pour les autres crimes de violence, l'agression sexuelle est souvent commise par des agresseurs qui connaissent leur victime. Par exemple, Stat Can établissait le pourcentage des victimes qui connaissaient leur agresseur à 77% (50% ami/connaissance et 27% famille) pour l'année 1997. L'importance accordée à cette statistique prend son importance du fait que les crimes sont moins rapportés lorsque la victime connaît le suspect (Ouimet 2000). Cette statistique vient d'ailleurs confirmer l'importance que l'on accorde dans les écrits au « date rape » dans les écrits (Greenfeld 1997).

Le graphique 2 montre la relation suspect/victime de la région 03 pour l'année 1999. Nous constatons d'abord le fait que la majorité des agressions aient été commises par des personnes connues de la victime et ce, dans 78% des cas, la catégorie « connaissance » comptant pour plus de 43% de ce nombre. Aucune surprise donc par rapport aux chiffres trouvés dans d'autres études ailleurs en Amérique du Nord.

**Graphique 2 :** Relation victime/agresseur pour la région 03 en 1999

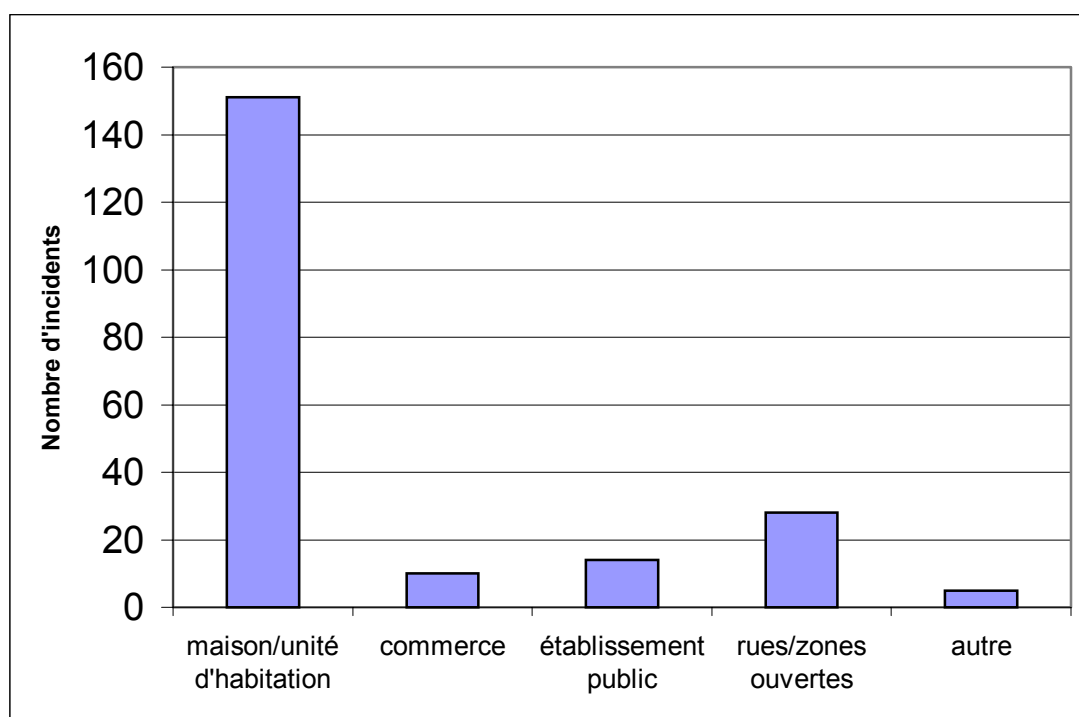


### Gravité des blessures

Peu d'incidents ont enregistré la présence de blessures pour les victimes, En fait, 11% des victimes ont été blessées physiquement, ces blessures ayant été classées pour la plupart dans la catégorie « blessures légères ». Nous nous sommes demandé si le fait que l'agression ait été commise ou non par un étranger influence la gravité des blessures. La logique du sens commun voudrait que la victime, connaissant son agresseur, risque de se défendre d'une manière plus forte, donc risque également un usage plus grand de la force de la part de l'agresseur, ayant pour résultat des blessures plus importantes. Un test du khi carré a été effectué afin de vérifier s'il existe une relation entre le fait d'être blessée et le fait de connaître ou non son agresseur. Si le test s'est avéré non significatif, probablement à cause du peu de victimes blessées de l'échantillon, il est possible de constater que plus de victimes ont été blessées lorsqu'elles connaissaient leur agresseur. En fait, 21% des victimes qui connaissaient leur agresseur ont été blessées contre 9% du côté des étrangers.

### Lieu du crime

La littérature est claire sur le sujet du lieu des agressions sexuelles : elles se déroulent plus dans la maison de la victime que dans tout autre endroit. Une étude de Greenfeld (1997) aux États-Unis montre que l'agression se déroule à la maison de l'agresseur ou de la victime dans plus de 55% des cas. Au niveau national, Stat Can établit le pourcentage d'agressions à l'intérieur de la maison à 67% pour l'année 1997. Les données disponibles pour la région de la Capitale-Nationale sont représentées par le graphique 3 ci-dessous.



**Graphique 3 :** Lieu de l'agression sexuelle pour la région 03 en 1999

Plus de 73% des agressions ont eu lieu dans la maison en 1999 pour la région, taux plus élevé que la moyenne nationale trouvée dans les écrits. La grande importance de la maison comme lieu du crime peut s'expliquer en partie par le grand nombre d'agressions contre des mineurs qui peuvent avoir lieu à la maison, par un membre de la famille.

Nous serions tenté de tracer un parallèle ici entre la gravité des blessures et le lieu du crime. Le fait que certaines agressions aient lieu dans les rues ou dans des zones ouvertes nous fait croire qu'elles risquent d'être de nature plus violente, donc à haut

risque de blessures. Le test du khi carré effectué ne s'est pas avéré significatif, surtout en raison du peu de victimes avec blessures répertoriées, mais demeure intéressant pour un aspect en particulier, soit que seulement 11% des victimes d'agressions dans une rue ont été blessées, comparativement à 22% pour l'agression dans la maison.

Bref, le portrait de la structure des agressions sexuelles pour la région de la Capitale-Nationale semble avoir été dressé. Les agresseurs sont de sexe masculin ont plus de 30 ans, alors que les victimes sont, plus souvent qu'autrement, des femmes de moins de 18 ans. Les victimes connaissent majoritairement leur agresseur et peu de blessures sont répertoriées. Enfin, la maison est l'endroit privilégié de ce type de crime.

---

### **Bibliographie**

Besserer, S. et Trainor, C. (2000). La victimisation criminelle au Canada, 1999. Bulletin Juristat, 20, 10, Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique.

Ouimet, M. (2000). « La violence au quotidien » in Cusson, M., Proulx, J. et Ouimet, M. Les violences criminelles, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.

StatCan (1999). Délinquants sexuels. Bulletin Juristat, 19, 3, Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique.

Greenfeld, L. (1997). « Sex Offenses and Offenders » Bureau of Justice Statistics, U.S. Department of Justice. <http://www.ojp.usdoj.gov/bjs/pub/pdf/soo.pdf>

**Méthodologie :**

- **Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC)**

Le programme de la DUC agrégé a été créé par Statistique Canada et mis en œuvre en 1962. Il permet de consigner les données recueillies par les divers corps de police à travers le pays. Il comprend le nombre d'affaires signalés à la police et le nombre d'affaires réels. De plus, il comprend les incidents classés par mise en accusation, le nombre de personnes accusées pour chaque groupe d'âge (enfant, adulte) et pour chaque sexe.

- **Programme révisé de la déclaration uniforme de la criminalité (DUC II)**

Le programme révisé recueille des renseignements détaillés sur les événements criminels ou non-criminels signalés à la police. Ce nouveau programme s'implante progressivement depuis 1993 à travers le Canada. Les informations recueillies sur les événements sont séparées en trois fichiers : 1) l'incident, 2) le suspect et 3) la victime. Au Québec, ces données sont gérées par la Sûreté du Québec.